

Procès-verbal
Conseil d'institut de l'INSPÉ
de l'académie de Strasbourg
Séance du mercredi 22 septembre 2021

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2021**
2. **Information du Directeur**
3. **Formations**
 - 3.1. MECC L3 (CFCI, E3)
 - 3.2. MECC du M2 CFT, EIPS, Philosophie, Lettes, Enseigner l'espagnol
4. **CAPEFE**
 - 4.1. Convention
5. **Référentiel enseignants 2021-2022 : responsabilités pédagogiques et de pilotage**
6. **Désignation d'une personnalité extérieure choisie par le Conseil suite à une démission (Béatrice MULLER) – report au mois de novembre**
7. **Divers**

ETAIENT PRESENTS :

1) Représentants élus des personnels enseignants et autres personnels participant aux activités de formation de l'institut et des usagers

a) Représentants Professeurs des universités et personnels assimilés

Anemone GEIGER-JAILLET, Pascal MARQUET

b) Représentants Maîtres de conférences et personnels assimilés

Richard CABASSUT, Pascale GOSSIN

c) Représentants autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur

Julien SENDRAL

d) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre

Patricia CATTARIN-MUCKENSTURM

e) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre

Marjorie ROUGIER

f) Représentants inscrits dans les formations diplômantes de l'INSPÉ, des étudiants, des stagiaires de la formation professionnelle continue, des fonctionnaires stagiaires et/ou représentants des personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation

Elie PERDRISOT (suppléant), Aurélien SCHIRCK (titulaire)

2) Représentants de l'Université de Strasbourg

/

3) Personnalités extérieures

a) Représentant du conseil régional

/

b) Personnalités désignées par le recteur d'académie

Jenny-Patricia LEVY, Céline MOUROT-STORCK, Daniel PAYOT, Emmanuelle PERNOUX

c) Personnalité désignée par l'Université de Haute Alsace, établissement public d'enseignement supérieur partenaire

Dominique MEYER-BOLZINGER

d) Personnalités désignées par les membres du conseil

Membres avec voix consultative et invités :

Bertrand BULTINGAIRE, Philippe CLERMONT

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Olivier DELFORGE	➤ Procuration à Marjorie ROUGIER
Logan ELLES	➤ Procuration à Aurélien SCHIRCK
François GAUER	➤ Procuration à Daniel PAYOT
Isabelle LEBRAT	➤ Procuration à Julien SENDRAL
Gaëlle STRESSER	➤ Procuration à Elie PERDRISOT

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Julie ADERHOLD (suppléante), Cédric BAILLET, Marc BRAUNSTEDTER (suppléant), Elodie FOESSEL (suppléant), Marc RENNER, Camille VELIKONIA (titulaire)

La séance débute à 14h05.

Daniel PAYOT donne lecture des procurations.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2021

Le procès-verbal de la séance du 14 juin 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Informations du directeur

■ Mise en œuvre de la réforme des MEEF

Philippe Clermont donne quelques informations sur le déroulement de la rentrée et la mise en œuvre des nouvelles maquettes des masters MEEF parallèlement au dispositif transitoire. L'impression générale est globalement positive, même si on ne peut pas occulter quelques points négatifs. La mise en œuvre des nouvelles maquettes ne se fait pas sans quelques difficultés. Quelques tensions sont apparues, notamment à propos de l'occupation des salles et des quelques « collisions » possibles d'emploi du temps, vu le taux d'occupation important et le retour en présentiel de tous les étudiants. Il faut noter également une tension du côté de l'université car certains bâtiments sont détruits ou en cours de démolition, il faut donc répartir le déficit de salles sur l'ensemble des composantes. L'INSPÉ a été sollicité pour l'hébergement de cours sur le site de la rue de Neuvic. D'autre part, les travaux en cours sur le campus de la Meinau perturbent également le fonctionnement du site (bruit, occupation des salles, parking, etc.).

Il faut essayer d'apaiser la situation et trouver des solutions, ce qui suppose de faire preuve de souplesse.

Par ailleurs, la convention de stage pour les non alternants M2 MEEF nous est parvenue en retard, ce qui suppose pour nos services de faire des ajustements dans un délai très court, afin que les stagiaires puissent commencer leur stage le 4 octobre, un stage long de pratique accompagnée en établissement scolaire.

Le courrier des directeurs généraux des ministères, arrivé le 23 juillet dernier et adressé aux recteurs et présidents d'université, ainsi qu'à l'INSPÉ, est une réponse au dossier portant sur les nouvelles maquettes et vaut accréditation (cf. document en annexe de ce compte rendu).

Philippe Clermont en lit des extraits en séance. Les 33% d'intervenants du terrain en premier degré ne sont pas encore atteints, on le sait, il faudra y tendre en 2022. Toutes les équipes administratives et pédagogiques qui ont participé à ce projet ont également été remerciées dans ce courrier.

▪ **Plan de prévention des RPS (risques psycho-sociaux)**

En ce qui concerne le plan de prévention des RPS (risques psycho-sociaux) déjà évoqué au précédent conseil, l'INSPÉ se prépare à sa mise en œuvre, qui prend un peu de temps car il engage plusieurs partenariats. Les premières actions devraient être lancées en octobre.

▪ **Dispositif REPARE**

En licence de Sciences de l'éducation, l'INSPÉ souhaite mettre en place un tutorat. Le dispositif REPARE, qui avait été mis en place pendant la crise sanitaire, prendra fin à l'issue du 1^{er} semestre. Le Gafe, amicale des étudiants de l'INSPÉ, a souhaité participer à ce tutorat. Deux tuteurs, recrutés par Le Gafe, seront pris en par l'INSPÉ, en particulier pour aider les étudiants étrangers en mobilité à mieux s'acclimater à notre système, mais ainsi ce tutorat s'adressera aux étudiants qui éprouveront des difficultés dans leurs études.

▪ **Effectifs**

En ce qui concerne les effectifs de cette rentrée, ils sont en partie provisoires car tous les étudiants ne sont pas encore inscrits, notamment en DU. Une analyse des chiffres sur plusieurs années, depuis 2018 et la réunion des composantes ESPE/Faculté de sciences de l'éducation, montre une augmentation normale des étudiants en licence (puisque avant il n'y avait que la L3), ainsi qu'une relative stabilité sur les quatre années, notamment en masters MEEF. On ne sent pas d'effet particulier de la baisse des postes aux concours ou en lien avec la réforme. Mais ces données demandent encore à être précisées. Les résultats aux concours en MEEF 2d degré sont stables. On note cependant une différence du taux de réussite en MEEF 1^{er} degré entre Strasbourg et Colmar. Cela s'explique par le niveau des étudiants qui diffère. Hormis ceux qui ont choisi de suivre la formation à Colmar, les autres étudiants s'y retrouvent par le jeu du classement au QCM et sont pour la plupart sur la liste complémentaire, ce sont donc des candidats qui ont un moins bon niveau.

▪ **Précautions sanitaires**

Les mesures COVID actuelles permettent le retour de tous les étudiants en présentiel, tout en conservant le masque et dans le respect des gestes barrière ainsi que le respect des sens de circulation.

▪ **Vie des sites**

Bertrand Bultingaire revient sur certains points concernant les sites. Une tension existe aussi rue de Neuvic. Les vices présidents patrimoine successifs de l'université ont eu la volonté de conserver ce site et d'avoir une utilisation optimale. Depuis la rentrée, l'INSPÉ accueille la faculté des arts et la faculté de médecine. En interne l'INSPÉ a également des besoins de salles sur ce site pour palier aux problèmes liés aux travaux qui se déroulent à la Meinau.

A Colmar, un certain nombre de travaux ont été réalisés cette année.

A la Meinau, l'INSPÉ fait face également à des problèmes de restauration. Pour les étudiants, deux salles ont été mobilisées (salle de réception et salle des commissions) mais c'est loin d'être satisfaisant. Des problèmes de stationnement sont également liés à ces travaux, ce qui est encore amplifié les jours de match. La circulation des camions pourrait encore nous amener à limiter le nombre de places sur le parking de l'INSPÉ. Le désamiantage a commencé au mois d'août. Un travail a été réalisé avec la Région pour protéger les arbres. Pour l'instant, on ne constate pas trop de nuisances sonores.

Il faudra mettre en place un dispositif pour entendre les problématiques liées à cette phase jusqu'à fin novembre. Le chantier n'a pas pris trop de retard pour le moment, la construction devrait débuter en 2022 et s'achever mi 2023.

Le chantier de l'école adjacente devrait également débuter durant la même période, une réflexion est encore à mener pour l'aménagement d'un parvis commun avec l'Eurométropole et la ville de Strasbourg.

Enfin, le chantier du stade se déroulera jusqu'en 2025 et pourra poser des problèmes supplémentaires d'accès à nos locaux et de stationnement. La mise en place d'une Fan zone a été annoncée. Une réunion se déroulera à la fin du mois au Stade de la Meinau avec Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg. Bertrand Bultingaire y participera. A minima, il faudra que l'INSPÉ puisse accéder à son parking, il faudra le répéter.

Anemone Geiger-Jaillet souhaite des informations sur la construction de l'école.

Bertrand Bultingaire répond qu'il n'a pas plus d'informations pour le moment, mais que la construction devrait se faire à peu près en même temps que la construction de la deuxième tranche de l'INSPÉ. Pour l'instant, on sait uniquement qu'il s'agit d'un groupe scolaire maternelle et élémentaire. Une exposition est prévue dans le hall en novembre sur la future construction pour l'INSPÉ.

Richard Cabassut précise qu'il ne faut pas oublier les vélos et parkings à vélos.

▪ **Elections**

Quelques membres seront à renouveler au sein du conseil : Pascale Bergmann (Unistra), Catherine Zuber (Conseil régional), Christophe Marchand et Patricia Jenny (rectorat), Béatrice Muller et Régis Giunta (personnalités désignées par les membres du conseil).

Un appel à candidatures sera fait pour remplacer Béatrice Muller et Régis Giunta. Il s'agira de chercher des personnes extérieures qui représentent les débouchés hors Education nationale dans les formations et pour représenter le volet Sciences de l'éducation de notre composante.

Philippe Clermont rappelle que les élections étudiantes, pour ce conseil d'institut, se dérouleront en ligne du 22 au 24 novembre 2021. L'université espère un peu plus de participation.

Elie Perdrisot ajoute, à propos des élections, que le taux de participation était plus élevé en 2020 qu'en 2019 (8,13 % contre 3,2 %). Le vote en ligne semble donc favoriser la participation des étudiants.

▪ **Séminaire des directeurs et directrices d'INSPÉ**

Les 19 et 20 octobre prochains, l'INSPÉ accueillera le séminaire des directeurs et directrices d'INSPÉ. Le travail portera sur la réflexion autour de la formation des maîtres et des propositions à soumettre aux candidats à la prochaine élection présidentielle.

3. Formations

3.1. MECC L3 (CFCI, E3)

Le document n'était pas prêt en juin, il est proposé lors de cette séance pour les deux parcours de L3 Sciences de l'éducation.

Elie Perdrisot note une différence par rapport à l'an dernier à propos du CLES, une diminution de la part et du poids de l'oral dans la note. Pourquoi ce changement ?

Philippe Clermont explique que les enseignants de langues ne voulaient pas que cela représente une surcharge pour les étudiants et pour les enseignants. Il demande si c'est vraiment dommageable pour les étudiants.

Elie Perdrisot répond qu'il constate que l'an dernier, seule la note de l'oral du CLES était prise en compte, ce qui signifie que maintenant l'écrit est plus valorisé.

Les MECC de L3 sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

3.2. MECC du M2 CFT, EIPS, Philosophie, Lettes, Enseigner l'espagnol

Cela concerne les lettres, les points 1.5, 3.2 et 3.4 qui ont été oubliés tout simplement dans une UE.
Pour la mention Encadrement éducatif, parcours EIPS, cela concerne les UE 13 et 22.

Les MECC de ces M2 sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. CAPEFE

L'expérimentation s'est déroulée sur deux ans, à la demande du ministère. L'INSPÉ entre à présent dans la phase pérenne.

La convention n'est valable que pour l'année universitaire 2021/2022, pour des questions d'engagement financier. Pour les personnels de l'éducation nationale, les frais de la formation et de la certification sont pris en charge par le Rectorat. Cette certification est ouverte aussi à nos étudiants et les coûts sont pris en charge à travers le module optionnel des maquettes du master MEEF.

Il s'agit notamment de reconnaître des compétences déjà acquises et de professionnaliser davantage ces enseignants qui enseignent le français à l'étranger.

Cette formation se fait en partenariat avec l'académie de Strasbourg, y compris pour la formation et pour le jury.

La convention CAPEFE est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Référentiel enseignants 2021-2022 : responsabilités pédagogiques et de pilotage

Ce document fait l'objet d'une révision tous les ans et permet de prendre en compte les diverses responsabilités de nature pédagogique ou de pilotage. Ces missions sont reconnues et prises en compte dans les services des enseignants et enseignants-chercheurs.

La principale modification concerne la suppression de la charge de mission « insertion professionnelle », mais elle passe dans le portefeuille de Pascal Marquet au titre de directeur adjoint.

Des suppressions sont également liées à la disparition de certains parcours ou diplômes (ADE, DU enseigner sa discipline en langue allemande, etc.).

En licence, la situation ne correspondait plus à la réalité. Les répartitions des heures de référentiel a été revue, il faut distinguer la responsabilité de la mention licence, qui a augmenté, et la responsabilité par année de licence.

Anemone Geiger-Jaillet note qu'au point 2, 10 HTD sont attribuées pour la responsabilité du parcours de master. Pour des petits parcours avec des petits effectifs, dont par ailleurs le taux de réussite est peu élevé, cela semble un peu excessif.

Philippe Clermont explique qu'en PLP par exemple, la fusion de deux parcours a été opérée, il y a donc également fusion des effectifs.

La base, c'est le texte de cadrage dit du « référentiel enseignant » pour les enseignants et les enseignants chercheurs de l'université de Strasbourg.

Un travail de socle reste quand même à faire, même s'il y a peu d'étudiants dans un parcours. Cela comprend notamment la participation aux jurys et commissions de parcours, à l'élaboration des MECC.

Anemone Geiger-Jaillet répond que l'INSPÉ n'a pas toujours eu ce discours, notamment en ce qui concernait le master trinational, pour lequel 6 à 10 HTD étaient attribuées par an pour des effectifs allant jusqu'à 14 étudiants. Pour le DU « enseigner sa discipline en langue allemande », 10 HTD avaient été accordées. Elle n'est pas tout à fait d'accord avec l'argumentation.

Pascale Gossin souhaite revenir sur la quotité horaire attribuée pour la personne chargée des UE d'initiation à la recherche en MEEF, cela n'est pas suffisant (10 HTD). Le travail de rédaction des guides pour les étudiants déjà effectué dépasse déjà largement cette enveloppe. Elle parle en son nom propre et pas du tout au nom de la collègue concernée.

Pascal Marquet rappelle qu'une HTD équivaut à 4 heures effectives de travail.

Philippe Clermont est d'accord pour augmenter les heures dans la ligne 11 et mettre 20 HTD au lieu de 10.

Richard Cabassut n'a pas eu de remarques des collègues. Il suggère les variables d'ajustement : soit on trouve plus de volontaires pour assurer ces tâches, qui ne sont pas suffisamment reconnues, soit elles sont effectuées dans les contraintes données.

Pascal Marquet ajoute qu'il faudra une réflexion globale pour rééquilibrer l'ensemble de ces heures.

Philippe Clermont va également dans ce sens et déclare qu'il faudra revoir l'ensemble de ce dossier une fois l'année transitoire passée. Ce travail sera à faire par l'équipe de direction et les enseignants seront consultés. Pour revenir à ce que disait Richard Cabassut, l'INSPÉ est la composante qui paye le plus d'heures de référentiel sur son budget propre. Pour le MEEF 2nd degré, l'INSPÉ a souhaité développer particulièrement le partenariat avec les composantes disciplinaires, pour reconnaître le travail de collaboration et de coresponsabilité, ce qui augmente de fait l'enveloppe d'heures. Il faut d'ailleurs rappeler que les Masters MEEF ont de forts effectifs. Même si aux yeux de certains collègues ça peut être insuffisant, et parfois certains collègues trouvent que ce n'est pas assez et le disent, la composante fait un effort conséquent.

Dominique Meyer-Bolzinger demande si l'INSPÉ peut augmenter l'enveloppe comme il le veut.

Philippe Clermont répond que non, la dotation de l'université, qui inclut notamment 1 HTD par mémoire de master, n'est pas suffisante et est abondée par le budget propre de l'INSPÉ. Il ne serait pas raisonnable d'augmenter le budget de ce référentiel, mais 10 HTD de plus c'est faisable, pas davantage.

Richard Cabassut ajoute que c'est aussi une question de choix politique, il faut réfléchir à ce qui est « politiquement raisonnable ». Il est frappé par les cas de souffrance, tant chez les étudiants que chez les enseignants.

Philippe Clermont fait référence au constat de Christine Musselin, enseignant chercheur, d'une constante augmentation des effectifs étudiants et en même temps d'une baisse des postes d'enseignants au niveau national. Il s'agit de la « pression objectivement mesurée ».

Dominique Meyer-Bolzinger évoque un article paru la veille dans le Monde (21 septembre 2021) sur ce sujet. On note une augmentation de 100 000 étudiants sur 3 ans, alors que le nombre d'enseignants chercheurs a diminué de moitié.

Pascal Gossin a pu elle aussi constater des situations de souffrance chez certains collègues à travers des messages ou des conversations.

Le référentiel enseignants 2021-2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés moins une opposition.

6. Désignation d'une personnalité extérieure choisie par le Conseil suite à une démission (Béatrice MULLER) – report au mois de novembre

Ce point est reporté au mois de novembre.

Il s'agira de susciter des candidatures de personnes extérieures qui pourraient apporter quelque chose à ce conseil. Les candidats devront déposer une lettre de motivation et un CV.

7. Divers

Daniel Payot salue Richard Cabassut pour sa dernière participation au conseil et le remercie pour son implication au sein de celui-ci.

Fait à Strasbourg, le 15 novembre 2021

Le Directeur de l'INSPÉ

Philippe CLERMONT

Le Président du conseil d'institut

Daniel PAYOT



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion
professionnelle**

Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
DGESIP-D2021-004363

Affaire suivie par :

Stéphane Carton

Tél : 01 55 55 85 02

Mél : stephane.carton@enseignementsup.gouv.fr

**Direction générale de l'enseignement scolaire
Service de l'accompagnement des politiques éducatives**

Affaire suivie par :

Isabelle Robin

Mél : isabelle.robin@education.gouv.fr

Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines

Service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire

Affaire suivie par :

Carine Kergrohen

Mél : carine.kergrohen@education.gouv.fr

Sous-direction de la formation, des parcours professionnels et des
relations sociales

Affaire suivie par :

Henri Cazaban

Mél : henri.cazaban@education.gouv.fr

Paris, le 23 juillet 2021

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse
et des sports,
La ministre de l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation

à

Monsieur le recteur de la région académique Grand-
Est, recteur de l'académie de Nancy-Metz, chancelier
des universités
Madame la rectrice déléguée pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation de la région
académique Grand-Est
Madame la rectrice de l'académie de Strasbourg
Monsieur le président de l'université de Strasbourg
Monsieur le président de l'université de Mulhouse
Monsieur le directeur de l'institut national supérieur du
professorat et de l'éducation de l'académie de
Strasbourg

**Objet : dossier de présentation de l'offre de formation de l'institut national supérieur du professorat et de
l'éducation de l'académie de Strasbourg à la rentrée 2021**

Monsieur le recteur de région académique,
Madame la rectrice déléguée,
Madame la rectrice d'académie,
Messieurs les présidents d'université,
Monsieur le directeur,

Le deuxième volet du dossier de présentation de l'offre de formation de l'institut national supérieur du professorat
et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Strasbourg a fait l'objet d'un examen attentif et coordonné des trois
directions concernées des ministères.

Le dossier s'inscrit dans la continuité de celui de mai et présente une offre de formation conforme aux attendus
de la réforme avec notamment le respect de la ventilation du temps global de formation pour la mention premier

degré, le volume des enseignements consacrés aux fondamentaux et l'atteinte de la cible d'un tiers du temps de formation assuré par des praticiens pour la mention second degré.

Il convient également de souligner la construction des maquettes autour de 3 blocs d'unités d'enseignement avec une progression sur les 4 semestres pensée par rapport à la construction des compétences attendues, amenant les étudiants vers une professionnalisation de plus en plus importante, le renforcement de l'adossé à la recherche par le développement et l'extension du groupement d'intérêt scientifique-GIS « éducation et formation » en lien avec les INSPE de Nancy-Metz et de Reims et la structuration du continuum de formation en amont et en aval du master MEEF ainsi que la création du label « devenir enseignant » à la rentrée 2021. L'effort d'assurer une ouverture internationale au service de la certification et de la mobilité des étudiants est à particulièrement remarquer.

Le partenariat avec le rectorat et les universités est opérant. On salue la mise en place du comité académique de pilotage et la révision de la convention cadre rectorat – université de Strasbourg.

Nous attirons votre attention sur la constitution de l'équipe pluri-catégorielle des mentions premier degré et encadrement éducatif, les moyens alloués par les partenaires doivent permettre de tendre vers la cible à la rentrée 2022.

Enfin, nous vous adressons tous nos remerciements pour votre investissement ainsi que celui de vos équipes qui, malgré le contexte sanitaire difficile, a permis de construire une nouvelle offre de formation pour la rentrée 2021.

Nous vous prions de croire, monsieur le recteur de région académique, madame la rectrice déléguée, madame la rectrice d'académie, messieurs les présidents d'université, monsieur le directeur, en l'assurance de toute notre considération.

Le directeur général de
l'enseignement scolaire



Edouard GEFFRAY

Le directeur général des
ressources humaines



Vincent SOETEMONT

La directrice générale de
l'enseignement supérieur
et de l'insertion
professionnelle



Anne-Sophie BARTHEZ